

Conférence du médecin fédéral 24/08/2020 à 19h00 en visio-conférence

Les conférenciers : Dr Dominique HORNUS-DRAGNE médecin fédéral et fondatrice de Solution-Riposte, Dr John LENERTZ référent covid-19 de la FFE, Pr Mathias POUSSEL membre de la commission médicale FFE, Isabelle SPENNATO-LAMOUR, présidente de la FFE

Les conférenciers ont répondu à plus de 150 questions, qui sont regroupées par thème dans ce document.

A/ ORGANISATION AU CLUB**1/ Généralités**

Reprise de l'activité en club : Les recommandations sont disponibles sur le site web de la FFE et sont mises à jour en fonction de l'actualité. (Rubrique : FFE > Protocole escrime Covid-19 > Conditions sanitaires de pratique)

Accueil du public : Une note figure sur le site web de la FFE à la rubrique précitée. Il faut respecter et faire respecter les gestes barrières et les distances. Nous conseillons les inscriptions échelonnées, en évitant les rassemblements inutiles.

Comment rassurer et communiquer auprès des licenciés : Un exemple de courriel type figure sur le site de la FFE à la rubrique dédiée.

Affiche / infographie : La FFE a diffusé des affichettes spéciales escrime qui viendront en complément de l'affichage que nous connaissons déjà. Les réglementations étant susceptibles d'évoluer très rapidement, ces affiches ne seront pas imprimées et envoyées aux clubs. Elles seront en revanche mises à jour en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Port du masque de protection anti-COVID : Toute personne doit impérativement porter un masque à usage unique ou en tissu à tout moment dans le bâtiment, sauf pour les assauts et les activités sportives qui essoufflent. Pendant les matches, il faut le déposer sur une surface propre en bout de piste.

Age pour le port du masque : Il est difficile de l'imposer avant 11 ans, mais c'est néanmoins conseillé à tout âge.

Effectif par cours : Il faut prévoir 4 m2 par personne pour avoir une distanciation de 2 m dans tous les sens.

Assauts : Lorsque les tireurs se déplacent, le temps de contact avec des particules en l'air n'est pas assez long pour que les projections se fixent sur le tireur. Le risque est extrêmement faible par rapport au judo ou à la lutte par exemple. L'escrime est considérée comme sport d'opposition et non comme sport de contact.

Application « Stop Covid » : Nous conseillons à tout le monde d'utiliser cette application et d'en faire la promotion auprès des licenciés du club.

Déchets : Pour jeter les masques, lingettes etc., utiliser des poubelles fermées, à pédale.

Registre des présents : Tenir un registre des présents, à conserver pendant un mois. Selon le public, les catégories, il est possible de prévoir une inscription par courriel sur une ou plusieurs séances. Un simple pointage à l'entrée sur une liste est suffisant (exemple une liste des noms/prénoms avec des cases à cocher si la personne est présente). Il est également possible d'utiliser des moyens numériques. Veiller à la désinfection du crayon.

Temps entre deux séances : Laisser un petit laps de temps d'une dizaine de minutes pour aérer la salle si c'est possible.

Restauration : Chacun doit apporter ses boissons, il n'est pas possible pour le moment d'organiser un buffet ou un goûter. Les bars resteront fermés.

Présence des parents dans la salle : Limiter la présence des parents au maximum, dans le cadre autorisé. Ils doivent porter un masque.

2/ Locaux

Aération des salles : Autant que possible, laisser portes et fenêtres ouvertes et couper les climatiseurs et ventilateurs qui ne sont vecteurs des contaminations virales.

Utilisation des pistes : Il est recommandé de ne pas utiliser les inter-pistes, selon la configuration de la salle d'armes afin de garantir la distanciation.

Branchement en bout de piste : produits désinfectants (norme AFNOR 14 476) doivent être utilisés entre 2 branchements de tireurs successifs sur les pistes électriques pour désinfecter les prises de fils de corps.

Vestiaire et sanitaires : Ils peuvent être ouverts mais à condition de respecter la distanciation et de désinfecter les endroits utilisés entre 2 personnes successives. Les clubs sont habilités à les fermer si les conditions sanitaires ne sont pas satisfaisantes. Il est conseillé de venir et de repartir en tenue d'escrime.

Accès aux douches : Possible en cas de douches individuelles, à désinfecter après chaque passage.

Toilettes : Elles doivent être désinfectées après chaque passage, par l'utilisateur. Il convient de prévoir un spray, du papier. Les plus jeunes seront aidés par des adultes.

Poignées de porte : Il est conseillé de laisser les portes ouvertes autant que possible.

Aération des lieux clos désinfectés : Il n'est pas nécessaire d'attendre 10 minutes. Ce qui est vrai pour le matériel ne l'est pas pour les locaux car le produit pourrait être irritant pour la peau.

3/ Formes de pratique

Arbitres : Le port du masque est obligatoire.

Escrime artistique/sabre laser : La commission médicale étudie les conditions de pratique particulières liés à ces activités.

Escrime à l'école : C'est l'éducation nationale qui gère ce qui se passe dans les établissements ; d'il n'y a pas d'autres règles, les nôtres d'appliquent.

Baby escrime : Il faut privilégier des jeux à distance.

Handisport : En cours, mais des protocoles sont prévus par la FFH.

B/ ENSEIGNANTS / DIRIGEANTS

Visière pour l'enseignant : Il faut prévoir un masque chirurgical ou en tissu car la visière n'est pas protectrice ; ce n'est qu'un additif au masque.

Test pour les enseignants : Il est préconisé de faire passer un test aux enseignants avant la reprise, avant et après un stage ou en cas de risque avéré (contact avec une personne positive, retour de vacances etc.).

Test pour les dirigeants : Ils sont également en contact avec beaucoup de personnes, un test avant la rentrée est préconisé, surtout en cas de grande réunion.

Absence de l'enseignant : En cas d'absence d'un enseignant, il est possible de faire appel à un remplaçant mais aussi d'ouvrir sans sa présence (cf. article 4.3.7 sur RI la FFE)

C/ MATERIEL

Aide en matériel pour les clubs : dans les 350 000 € déjà investis par la FFE pour aider les clubs à faire face à la crise, 100 000 € ont été versés en juin, via les comités régionaux, qui ont pu abonder cette somme fléchée sur l'achat de matériel. D'autre part, la FFE a obtenu de l'ANS dès le mois de mai qu'il soit possible d'acheter du matériel dans le cadre du PSF, bien que ce ne soit pas une action.

Tenues : Il faut ranger les tenues utilisées et les déposer dans des sacs avant le lavage (par exemple un sac-cabas) après les entraînements ; il ne faut pas les mélanger aux affaires propres

Prêt de matériel : Suivre les protocoles de désinfection qui figurent sur le site web de la FFE depuis avril, avec des produits aux normes de l'AFNOR, sur le temps d'efficacité, non irritant, à séchage et action rapides.

Rotation du matériel : Si le matériel doit être réutilisé, il faut le désinfecter avec les produits recommandés qui ont un temps de séchage court.

Masque sous le masque : Des tests ont été réalisés mais cela pose des problèmes de vision, surtout à l'épée (pieds). La forme du visage, nez et menton en particulier, n'est pas toujours adaptée. Le taux de gaz carbonique monte de manière significative, ce qui peut être dangereux pour des personnes à risque comme les vétérans.

Désinfection du gant : Le gant est difficile à désinfecter. Il doit être personnel.

Désinfection des masques : Le gel hydro-alcoolique, parfois trop gluant rend l'opération difficile. Il est possible d'utiliser les produits conseillés par la FFE ou de l'alcool isopropylique à 98 %.

Désinfection des masques kits-escrime : Ils sont plus faciles à désinfecter que les masques traditionnels.

Désinfection des cuirasses électriques : Elles sont plutôt personnelles. Il faut également les isoler pendant 24 heures pour tuer le virus.

Essayage du matériel en début de saison : Le matériel doit être décontaminé, par exemple en l'isolant 24 heures, ou en utilisant un spray.

Stockage des tenues dans la salle : Il n'est pas possible de laisser les tenues utilisées par les tireurs dans un placard commun à la salle d'armes.

Nettoyeur vapeur : Il faut utiliser cette méthode pendant 15mins à 60° pour qu'elle soit efficace.

Sanytol à 40° : ce produit n'a pas demandé la norme AFNOR bien qu'il y réponde, et il contient un perturbateur endocrinien. Il peut être utilisé en machine avec des rinçages.

D/ HYGIÈNE

Lavages de main : ce geste simple avec du savon en flacon à pompe doit être régulièrement pratiqué

- Après avoir mouché votre nez, toussé ou éternué ;
- Après vous être rendu(e) dans un lieu public, notamment les transports en commun, les marchés et les lieux de culte ;
- Après avoir touché des surfaces en dehors de chez vous, notamment de l'argent ;
- Avant, pendant et après les soins si vous vous occupez d'une personne malade ;
- Avant et après avoir mangé.
- Après être allé(e) aux toilettes ;
- Après avoir manipulé les poubelles ;

- Après avoir touché des animaux, dont les animaux de compagnie ;
- Quand vos mains sont visiblement sales.

Comment me laver les mains au savon correctement pour éliminer toutes les traces de virus ?

- Mouillez-vous les mains à l'eau courante.
- Appliquez suffisamment de savon pour recouvrir vos mains mouillées.
- Frottez toute la surface de vos mains, sans oublier le dos des mains et les espaces entre les doigts et sous les ongles, pendant au moins 20 secondes à 30 secondes c'est le temps de chanter deux fois la chanson Joyeux anniversaire dans son intégralité.
- Rincez-vous soigneusement les mains à l'eau courante.
- Séchez-vous les mains avec un linge propre ou avec une serviette à usage unique.

Aide à l'achat de produit désinfectant : LA FFE a subventionné l'achat de produit désinfectant et négocié des tarifs très bas pour ceux qui souhaitent s'approvisionner en produit de qualité.

Utilisation du gel hydro alcoolique : utilisez une solution qui contient au moins 60 % d'alcool et frottez-vous les mains pendant au moins 20 secondes pour vous assurer de couvrir toute la surface de vos mains.

Gel hydro alcoolique pour les plus jeunes (moins de 7 ans) : Il peut être utilisé avec l'aide d'un adulte. Il est conseillé de leur apprendre à leur laver les mains.

Le septysan peut-il être utilisé pour les mains : non, il faut utiliser du savon et du gel hydro alcoolique.

Gant à usage unique : Leur port n'est pas conseillé car faussement rassurant ; ils doivent être jetés après chaque usage et génèrent beaucoup de déchets.

E/ TESTS :

Prise de température avant l'entraînement : Cette méthode de détection n'est pas utile car de nombreux cas de COVID ont une température normale. Il faut sensibiliser les adhérents à veiller à leur santé et à s'auto discipliner en cas de doute. Il ne faut pas venir à la salle au moindre symptôme suspect ; consultez un médecin en cas de doute

Test PCR pour les adhérents : Il n'est pas nécessaire de le faire sauf si des symptômes sont relevés. Il est valable au moment où il est fait. Au moindre symptôme, il faut contacter son médecin traitant qui pourra en prescrire un. Il est même possible de se rendre directement dans un laboratoire ou centre de test sans ordonnance et ce sera remboursé par la sécurité sociale sans ordonnance. Il est imposé dans les pôles fédéraux mais ne peut l'être dans les clubs.

Test sanguin : Il ne permet pas de savoir si la personne est contagieuse. Il est utile si la personne a été malade ou avec une PCR négative. Les anticorps apparaissent 3 semaines après la contagion. La PCR est la référence en matière de test.

Personne testée positive : A mettre en quatorzaine, en accord avec le médecin traitant. Les enseignants seront mis en arrêt de travail. Si c'est un enseignant, il faut le déclarer à l'ARS et la CPAM immédiatement en cas de test positif.

En cas de cas positif en club : Il sera déclaré par son médecin traitant. Il sera aussi souhaitable que, même de manière anonyme, les cas soient signalés au référent COVID de la FFE, le Dr LENERTZ, qui pourra guider pour les démarches à faire. Pour les stages c'est la fédération qui signalera le cas aux ARS.

F/ COMPETITIONS

Organisation des compétitions : Un protocole pour les compétitions, de tous niveaux, est en cours de rédaction et sera diffusé sous peu. Le préfet aura le dernier mot pour autoriser la tenue de l'épreuve, il faut donc être vigilant sur l'application du protocole, qui doit être en accord avec les normes légales imposées.

Départ en compétitions sur plusieurs jours : Il faut respecter les gestes barrières dans les transports (voitures, train) Dans les chambres d'hôtels il faut plutôt limiter le nombre de personnes par chambre et grouper ceux qui sont dans la même fratrie ou école.

G/ AUTRES ASPECTS

Reprise d'activité pour les personnes touchées : il faudra passer par le médecin traitant, au cas par cas. Une PCR sera conseillée, qui doit être négative.

Auto-questionnaire de reprise en cas de doute : Un questionnaire, produit par le CNOSF, sera mis à disposition sur le site web de la FFE. Il permettra d'accompagner ceux qui le souhaitent dans la reprise de l'activité. Il n'est valable à un instant T.

Certificat médicaux : il n'y a pas de changement, sauf en cas de symptôme ou de cas particuliers.

Stages : il est préférable de faire un test PCR avant le départ et au retour

Femme opérée du cancer du sein : Les femmes en cours de traitement sont vulnérables. Celles qui ont été opérées il y a plusieurs années, sans traitement lourd, ne sont pas à risques. Un avis médical sera requis si le cancer est récent. Pour « Solution Riposte » une visite annuelle est de toute façon obligatoire.

Guide ministériel pour la reprises des activités : Le dernier en date est celui du 2 au 22 juin, il n'y en a pas d'autre pour le moment.

Réunions et assemblées générales : Les gestes barrières doivent être scrupuleusement respectés, en réservant une salle plus grande qu'à l'accoutumée. Il est possible de les tenir « en dématérialisé » dans la mesure du possible.

Transmission par contact : Le Covid se transmet par gouttelette et non pas contact cutané simple.

La FIE demande aux escrimeurs de ne pas crier, que faire ? : c'est un réflexe qu'il sera difficile d'empêcher, néanmoins cette consigne peut être passée.

Une deuxième réunion, après la rentrée permettra de faire un point d'étape complet, avec un retour sur l'application des protocoles.

Les médecins présents remercient les participants et les invitent à leur adresser toutes les questions qu'ils se posent à l'adresse de la FFE ffe@escrime-ffe.fr . Elles serviront à améliorer les protocoles.

Il faut faire appel à la responsabilité et au civisme de chacun et d'aider les plus jeunes à respecter les gestes barrières. La sécurité est dans notre ADN. L'encadrement est formé à la sécurité en général c'est un atout supplémentaire pour l'escrime en cette rentrée particulière.